

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 29 (1888), p. 137-144

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1888__29__137_0

© Société de statistique de Paris, 1888, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1888.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 MARS 1888.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. André Cochut.

M. le Président se lève et prononce l'allocution suivante :

Messieurs, depuis notre dernière réunion, la France a fait une perte dont notre Société ressent le contre-coup. Vous comprenez que je vais vous parler de notre éminent et regretté collègue M. Claude, sénateur des Vosges.

M. Claude était un de ces hommes utiles, peu désireux d'être remarqués, dont le mérite apparaît surtout quand on mesure le vide que leur mort a laissé. Passionné pour le bien public, accoutumé à suivre avec la lucidité du bon sens les grandes affaires d'utilité générale, il avait acquis une expérience consommée ; sa parole était fort écoutée dans les conseils, étant de ceux dont l'influence est d'autant plus considérable qu'elle est discrète et désintéressée. Sa place légitime eût été dans les hautes régions du pouvoir, et il y serait sans doute parvenu s'il en avait laissé poindre le désir. Un jour que je m'étais permis de lui en faire la remarque, il me répondit qu'il ne lui était pas possible de se partager entre les affaires de l'État et celles dont il était personnellement responsable, que la meilleure part de ses forces, de ses aptitudes, de son dévouement appartenait à cette région des Vosges, où il avait à surveiller des intérêts considérables de nature diverse.

C'est par ce côté que M. Claude s'est rattaché, d'une manière directe, à la spécialité de nos études. Voué à la grande industrie cotonnière et propriétaire d'un établissement de premier ordre en ce genre, M. Claude n'était pas un de ces industriels qui n'ont d'autre souci que celui de leur fortune : il regardait autour de lui, il étudiait, pour l'améliorer autant que possible, le sort de ceux qui souffrent, et sa vigilance tutélaire rayonnait, non pas seulement sur les ouvriers de sa fabrique, mais sur toute la contrée qu'il représentait au Sénat. C'est ainsi qu'il avait constaté une sorte de contagion, toujours en progrès dans notre pays depuis vingt ans ; plus que les autres, la forte race vosgienne avait été atteinte et mordue par un fléau qui ne pardonne point : l'alcoolisme.

Depuis l'invasion du phylloxéra, le petit vin du pays, si salutaire autrefois, était devenu

rare et inabordable pour les pauvres gens : on l'avait remplacé par des boissons factices, de plus en plus alcoolisées et poussées quelquefois jusqu'à l'excès du danger. Pour comble de malheur, la fraude introduisait sans obstacle par les montagnes et versait à vil prix, dans les cabarets et les chaumières, ce détestable alcool prussien, un poison, appelé par ceux mêmes qui ne pouvaient s'empêcher d'en faire usage, du *verniss de cer-cueil*. C'est la traduction même du nom allemand !

L'extension menaçante de l'alcoolisme affligeait donc depuis longtemps M. Claude : il m'en avait parlé plusieurs fois avec l'accent d'un chagrin sérieux. Le devoir de combattre le fléau, de l'enrayer, du moins, si l'on ne pouvait le vaincre, le poursuivait à l'état d'idée fixe. Il n'y avait pour cela qu'une chose à essayer, c'était de frapper fortement l'opinion au moyen d'une enquête retentissante, de provoquer ainsi et d'urgence l'action des pouvoirs publics. Ce programme amenait naturellement le sénateur des Vosges dans le terrain de la statistique.

Les éléments de l'enquête s'amoncelaient rapidement. Par son rang et son autorité morale, M. Claude était en position d'obtenir tous les documents administratifs, tous les renseignements privés dont il avait besoin. Ainsi se trouva établie, par l'initiative d'un généreux citoyen, qui ne reculait pas plus devant les sacrifices que devant le travail, cette vaste monographie qui comprend, en trois volumes in-4° : le rapport de M. Claude au Sénat, un précieux recueil de documents et d'informations de toute nature, un atlas de statistique graphique, dressé sous sa direction par notre zélé et laborieux confrère, M. Victor Turquan. Tout ce qui concerne la question éminemment sociale des boissons fermentées, la production, la consommation de l'alcool, presque doublée depuis 1872, l'accroissement du nombre des débits, l'affaiblissement de la race, constaté aux examens du recrutement, les progrès de l'aliénation mentale, de l'ivresse publique, de la criminalité, du suicide, en un mot, tous les faits qui intéressent chez nous la vitalité nationale et la moralité publique passent, pour ainsi dire, sous trois jets de lumière : un texte savamment étudié, des tableaux chiffrés et des graphiques dont les couleurs parlent aux yeux.

Le travail, dans son ensemble, est une œuvre d'utilité publique qui sera souvent consultée. C'est aussi un témoignage des services que peut rendre la science que nous cultivons, quand elle est appliquée aux grands intérêts du pays, et si M. Claude a si bien réussi dans la noble tâche qu'il s'était imposée, c'est, j'aime à le croire, qu'il s'était familiarisé avec les procédés de la statistique, en suivant les travaux de notre Société. (*Applaudissements.*)

*
* *

Le procès-verbal de la séance du 15 février est adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Cheysson demande à faire connaître qu'il vient de recevoir, sous forme de brochure, le travail sur les voies de transport dont M. Limousin avait donné lecture dans la dernière séance, et que, dès lors, sans chercher à rouvrir devant l'assemblée un débat dont elle a prononcé la clôture, il se réserve d'exercer son droit de réponse, demandant l'insertion d'une note à ce sujet dans un des plus prochains numéros du Journal.

Il est procédé à l'élection de deux nouveaux membres.

M. LE ROY, publiciste, dont la candidature est soutenue par MM. Liégeard et Loua; et M. DUJARDIN-BEAUMETZ, ingénieur civil, présenté par MM. de Foville et Cheysson, sont élus, à l'unanimité, en qualité de *membres titulaires*.

Un certain nombre de documents, journaux et revues de France et de l'étranger sont déposés sur le bureau, parmi lesquels il convient de citer la *Statistique judiciaire* et celle du *recrutement de l'armée d'Italie*, et un beau volume sur le commerce des États-Unis.

M. DE FOVILLE présente, au nom de M. Dujardin-Beaumetz, dont l'élection vient d'avoir lieu, un bel ouvrage, enrichi de nombreuses planches, sur *l'Histoire de la production et le commerce de la houille en France depuis 1870*.

M. CHEYSSON présente, de la part de M. Arthur Raffalovich, un travail de son parent, M. Théodore Raffalovich, sur le *marché d'Odessa*.

Ce travail comprend un texte, des tableaux et des diagrammes. Il nous montre que le marché d'Odessa est en voie de développement, et a, par exemple, exporté, en 1887, un total de 20 millions d'hectolitres de céréales (dont 8 millions de blés), chiffre qui n'a jamais été atteint, même au temps où les blés de l'Inde et des États-Unis étant inconnus sur nos marchés, c'étaient des blés d'Odessa qui étaient l'épouvantail de nos agriculteurs.

L'industrie sucrière a traversé une crise pénible en 1885 et 1886; mais, grâce à un de ces syndicats contre la surproduction, qui deviennent fort à la mode et qui font merveille à l'heure actuelle pour les producteurs de métaux — ce qui ne veut pas dire pour les consommateurs, — les sucres qui sur le marché d'Odessa étaient tombés à 3 fr. 25 c. le poud (45 cent. le kilogramme), se sont relevés à 4 fr. 30 c. et 4 fr. 50 c. (60 cent. le kilogramme).

Le change du rouble-papier a continué à baisser. Il était à 2 fr. 69 c. le 15 février 1885 et il n'était plus à la fin de 1887 que de 2 fr. 23 c. Cette dépréciation du papier-monnaie est une prime à l'exportation et explique en partie son essor.

Ce travail de M. T. Raffalovich est curieux et bien présenté. Il faut souhaiter qu'il le continue pour les années suivantes et nous tienne au courant des particularités caractérisant ce grand marché d'Odessa.

M. Rawson v. Rawson, ancien président de la Société de statistique de Londres, adresse à la Société de statistique de Paris, en souvenir de son anniversaire, la première partie de son travail sur les tarifs des marchandises dans le Royaume-Uni.

Enfin, M. E. LEVASSEUR, de l'Institut, fait hommage au bureau d'une brochure intitulée : *Six semaines à Rome*, qu'il offre à titre de souvenir à ceux des membres de notre Société qui se sont trouvés, il y a un an, dans la capitale de l'Italie, à l'occasion de la première réunion de l'Institut international de statistique.

*
* *

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport sur la situation financière de la Société, présenté au nom de la commission des comptes et du conseil par M. Beaurin-Gressier (1).

M. le Secrétaire général lit une note relative à la dernière délibération du Conseil sur les mesures à prendre pour apporter des économies dans l'administration de la Société sans troubler la marche de ses services. Ces mesures consistent dans la diminution de l'indemnité accordée au Trésorier, dans l'abaissement du chiffre de tirage du Journal, ainsi que du tarif de paiement des articles insérés. Ces mesures ne peuvent d'ailleurs être considérées que comme temporaires, et n'ont été prises que pour assurer l'équilibre du budget.

M. BEAURIN-GRESSIER analyse à grands traits le rapport général qu'il a présenté au Conseil; il indique par quels moyens il sera possible de faire rentrer les cotisations arriérées, et explique les motifs qui ont amené le Conseil à opérer un prélève-

(1) Voir le tableau de la situation financière à la suite du présent procès-verbal.

ment de 1,400 fr. sur les rachats de cotisations en 1888, afin d'arriver à solder le reliquat du volume du 25^e anniversaire.

Il fait ensuite l'analyse par chapitres des comptes de 1887 et du budget de 1888.

Une discussion générale s'ouvre sur les conclusions du rapport. M. CHERVIN, s'attachant principalement au projet de budget pour 1888, exprime l'avis que les mesures prises par le Conseil sont insuffisantes et qu'il y aurait lieu, à l'exemple de ce qui se fait dans la plupart des sociétés savantes, de supprimer purement et simplement les indemnités accordées au secrétaire et au trésorier.

M. DUCROCQ se rallie au même principe et propose, à titre de transaction, de réduire l'indemnité du trésorier à 600 fr.

MM. BING-BÉNARD, VANNACQUE, CHEYSSON et COSTE opinent dans un sens absolument contraire, et, sur la demande de la majorité des membres présents, il est procédé au vote du budget, article par article.

Les divers articles du budget sont votés, et au vote d'ensemble, le budget, présenté par le Conseil est approuvé à l'unanimité moins deux voix.

M. CHERVIN propose alors qu'il soit nommé une commission pour statuer sur le principe de la gratuité des fonctions. La proposition de M. Chervin est mise aux voix et n'est pas prise en considération.

Il n'y a donc pas lieu de procéder à la nomination de la commission dont il s'agit.

En l'absence de M. Bertillon, qui s'excuse de ne pouvoir présenter dans cette séance la communication qu'il avait promise sur la *morti-natalité des jumeaux*, M. de Foville, qui vient de remplacer M. Cochut au fauteuil, donne la parole à M. Cheysson.

M. CHEYSSON donne lecture d'un travail sur la *Détermination rationnelle du taux du rachat des cotisations dans les sociétés savantes*.

Cette pratique du rachat est générale. Les membres des sociétés y trouvent l'avantage de s'affranchir d'un paiement annuel par une somme une fois donnée, et les sociétés, celui de se prémunir contre la désertion du membre racheté et de se créer des ressources immédiates. Le plus souvent ce taux de rachat est fixé d'une manière empirique. M. Cheysson, pour en étudier la détermination rationnelle, met à contribution les courbes de vie moyenne et de vie probable, et en déduit celles de la *valeur actuelle* de l'ensemble des cotisations que le membre aurait à payer suivant son âge au moment du rachat.

Le diagramme présenté par M. Cheysson fait ressortir l'influence de l'âge sur ce taux de rachat et condamne, au point de vue rationnel, le système usuel d'un taux unique pour tous les membres, quel que soit leur âge. Le problème est semblable à celui qu'ont à résoudre les compagnies d'assurance sur la vie, lorsqu'elles échangent une rente viagère contre un capital, et l'on sait qu'en pareil cas les tarifs varient avec l'âge de l'associé.

Il est clair que d'autres éléments doivent intervenir dans la solution. Les jeunes gens, que ce calcul taxe à un taux élevé, s'y déroberaient, sans doute, étant à la fois moins stables, moins fortunés et moins prévoyants que leurs aînés. Aussi M. Cheysson s'abstient-il de formuler des règles précises et s'en rapporte-t-il au tact des administrations de chaque société, après leur avoir donné, comme guide, les résultats du calcul mathématique sur la détermination rationnelle de ces taux.

Le Journal devant publier prochainement cette communication, on se borne ici à ces indications sommaires pour en faire apprécier l'objet et les conclusions.

M. le Président fixe l'ordre du jour de la prochaine séance, qui se trouvera complétée par une communication de M. de Foville intitulée : *Essai de météorologie économique et sociale.*

La séance est levée à 11 heures.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

COMPTES DE 1887 ET PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1888.

I. RESSOURCES

A. — RESSOURCES ORDINAIRES.

		RESSOURCES	
		réalisées en 1887.	prévues pour 1888.
Arrérages		947 ^f » ^c	987 ^f »
Cotisations non rachatées à 25 fr. {	182 cotisations encaissées en 1887	4,550 »	» »
	192 cotisations à encaisser en 1888 (1)	» »	4,800 »
Abonnements	165 en 1887	1,847 30	» »
	177 en 1888	» »	2,000 »
Subventions	de la ville de Paris (en litige)	» »	» »
	du Ministère de l'Instruction publique (contre 25 exemplaires du Journal de la Société)	300 »	300 »
	du Ministère de l'Agriculture	1,200 »	1,200 »
Vente de collections, comptes rendus des conférences, etc.		473 35	350 »
TOTAUX des ressources ordinaires		9,317 65	9,637 »

B. — RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

Rachat de cotisations en 1887	2,031 05	» »
— — 1888 (y compris les arriérés de 1886 et de 1887)	» »	2,260 »

C. — RELIQUAT LIBRE DES EXERCICES ANTÉRIEURS.

En caisse au 1 ^{er} janvier	457 17	577 17
Cotisations arriérées (2).	275 »	1,300 »
Abonnements arriérés (2).	130 »	566 »
	862 17	2,443 17

(1) Le personnel en 1888 se compose de la manière suivante :

- 4 membres d'honneur ;
- 133 membres fondateurs ;
- 192 membres titulaires ;
- 87 membres associés ;
- 6 membres correspondants.

422

(2) Les recouvrements à opérer sur les exercices antérieurs (cotisations et abonnements) ont été frappés d'une dépréciation de 1,000 fr.

NOTA. — Les 2,500 fr. portés dans le projet de budget de 1887 et les 5,000 fr. portés en dépenses au même budget pour le volume du 25^e anniversaire ont été distraits de ce budget. — Cette opération fait ci-après l'objet d'un compte à part.

RÉCAPITULATION.

A. Ressources ordinaires	9,317 ^f 65	9,637 ^t »
B. Ressources extraordinaires	2,031 05	2,260 »
C. Reliquat libre des exercices antérieurs.	862 17	2,443 17
	<u>12,210 87</u>	<u>14,340 17</u>

II. DÉPENSES

A. — CHARGES ORDINAIRES.

	DÉPENSES	
	en 1887.	en 1888.
Secrétariat, procès-verbaux, administration, publications. . .	1,200 »	1,200 »
Indemnité au trésorier	1,200 »	1,000 »
Frais de recouvrement	» »	200 »
Impression du Journal	5,068 40	4,800 »
Rédaction du Journal.	750 »	600 »
Frais de location et dépenses accessoires des séances. . .	1,003 75	1,000 »
Frais de convocations, gratifications et divers.	343 15	400 »
TOTAUX des dépenses ordinaires	<u>9,565 30</u>	<u>9,200 »</u>

B. — CHARGES EXTRAORDINAIRES.

Immobilisation pour achat de rentes sous forme de capital engagé	2,031 05	852 25
Apurement des comptes du 25 ^e anniversaire de la fondation de la Société	» »	2,892 »
Exposition de 1889	» »	200 »
Crédit éventuel ouvert au Président pour représentation de la Société	» »	200 »
Bibliothèque et dépenses diverses.	37 35	» »
TOTAUX des dépenses extraordinaires	<u>2,068 40</u>	<u>4,144 25</u>

RÉCAPITULATION.

A. Charges ordinaires.	9,565 30	9,200 »
B. Charges extraordinaires.	2,068 40	4,144 25
TOTAUX GÉNÉRAUX des dépenses	<u>11,633 70</u>	<u>13,344 25</u>

Compte spécial du Compte rendu du 25^e anniversaire de la fondation de la Société.

Les sommes dues à la maison Berger-Levrault et C ^{ie} , pour impression, gravure, reliure et emballage du volume, s'élèvent à	4,896 90
Les produits de la vente du volume encaissés par l'éditeur et le trésorier, s'élèvent à	2,004 21
RESTE DU à la maison Berger-Levrault et C ^{ie}	<u>2,892 69</u>

Afin de couvrir cette dépense extraordinaire, on propose d'y affecter :

1 ^o Un prélèvement sur les ressources à provenir des annuités de rachat à recouvrer en 1888, ci.	1,407 75
2 ^o Un prélèvement sur le capital libre constitué au moyen de l'encaisse au 1 ^{er} janvier 1888 et des recouvrements à faire sur les arriérés des exercices antérieurs, ci.	1,484 94
SOMME ÉGALE à la dépense restant à payer.	<u>2,892 69</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1887.

I. — ACTIF

1° Rentes : Emploi du capital engagé :			
36 fr. de rente 3 p. 100.	952	20°	
306 fr. de rente 4 1/2 p. 100.	7,830	95	
615 fr. de rente 3 p. 100 amortissable (1) .	16,645	70	
Provision d'immobilisation à faire passer au capital libre	376	15	
TOTAL de la valeur des rentes.	25,805	1°	»°
2° Mobilier : Deux corps de bibliothèque .	3,510	»°	
Amortissement	360	»	
RESTE.	3,150	»°	
Chevalet, appareil n° 7 pour projections.	90	»°	
Amortissement	10	»	
RESTE.	80	»	
TOTAL de la valeur du mobilier	3,230	»	
3° Débiteurs : Cotisations et abonnements.	1,866	»°	
Annuités	1,000	»	
TOTAL des débiteurs.	2,866	»	
4° Caisse : Espèces en caisse	577	17	
5° Matériel, imprimés : Collections, numéros dépareillés, compte rendu des conférences de statistique de 1878 évalués 20,000 fr. réduits dans l'inventaire à	1,000	»	
6° Bibliothèque : Valeur des livres composant la bibliothèque (pour mémoire).			
TOTAL de l'actif	33,478	17°	

II. — PASSIF

1° Capital engagé ou de réserve :			
Versements effectués pour rachat de cotisations	25,805	1°	»°
A déduire : Coulet, décédé, de 1868.	200	»°	} 450 »
Cahuzac, décédé, de 1882.	250	»	
Capital engagé.	25,355	1°	»°
2° Capital libre :			
Différence sur les rentes	73	85°	} 450 »°
Immobilisation à appliquer au capital libre	376	15	
Débiteurs	2,866	»	
Espèces en caisse.	577	15	
TOTAL du capital libre.	3,893	17	
3° Matériel, bibliothèque et mobilier :			
Collections, compte rendu des conférences de statistique de 1878.	1,000	»°	
Deux corps de bibliothèque.	3,150	»	
Chevalet, appareil pour projections.	80	»	
TOTAL.	4,230	»	
TOTAL du passif.	33,478	17°	

(1) Sur ce total de 16,645 fr. 70 c., il y a 73 fr. 85 c. qui ont été prélevés sur le capital libre et qui lui appartiennent.

II.

LE PRIX MONTYON DE STATISTIQUE, EN 1887.

Le nombre et l'importance des travaux présentés en 1887 à l'Académie des sciences en vue du prix Montyon de statistique ne le cèdent pas aux concours précédents.

L'attention de l'Académie a été appelée tout d'abord sur la statistique médicale du dispensaire de M^{me} Furtado-Heine. Cette œuvre, qui a valu à la généreuse fondatrice la croix de la Légion d'honneur, a été jugée hors ligne et placée hors concours.

Le prix proprement dit de la fondation Montyon a été décerné à notre collègue M. Victor TURQUAN, pour sa magnifique carte de la densité des communes et pour l'atlas graphique dont il a enrichi le rapport de M. le sénateur CLAUDE sur la question de l'alcool.

La commission du prix a demandé, en outre, l'allocation nécessaire pour décerner un prix équivalent, à titre exceptionnel, à l'ouvrage de M. A. DE SAINT-JULIEN, et de notre collègue M. BIENAYMÉ, relatif à la statistique ainsi qu'à l'histoire des droits d'entrée et d'octroi à Paris, ouvrage qui se fait remarquer par sa précision et qui a coûté à leurs auteurs de longues et minutieuses recherches, éclairées par la plus saine critique.

Une mention très honorable a été attribuée à M. le D^r F. LÉDÉ pour un ensemble de travaux relatifs à la statistique du service des nourrices et de la mortalité des nourrissons. Les titres de l'auteur ont d'ailleurs été réservés pour le prochain concours.

Enfin, une citation a été accordée à M. le D^r AUBERT pour ses études sur le recrutement dans la Seine-Inférieure.
